

Extrait des communications Municipales du Conseil du 2 octobre 2014, p.2

7. Réponse au voeu de M. le Conseiller communal Pierre Zwahlen : « Ecublens solidaire »

Lors du dernier Conseil communal, M. le Conseiller Pierre Zwahlen a émis le voeu que la contribution à la Fédération Vaudoise de Coopération (FEDEVACO) soit augmentée à Fr. 2.- par habitant d'ici à 2017.

3/4

Pour rappel, la contribution actuelle se monte à Fr. 6'000.-, soit environ Fr. 0.50 par habitant, et ce depuis 2013, année où elle avait déjà été revue à la hausse.

Dans sa séance du 25 août dernier, la Municipalité a décidé de porter sa participation à hauteur de Fr. 1.- par habitant. Ce montant sera inscrit au budget 2015 qui sera soumis au Conseil communal.

Ainsi, la Municipalité, sans vouloir s'engager plus loin, pense avoir répondu en partie au souhait de M. le Conseiller Zwahlen.